

PREAVIS AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA POLICE NORD VAUDOIS

Date :	24.03.2016	Préavis 01/2016
Objet :	Approbation des comptes 2015	

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'art. 17, chif. 5 du statut de l'association intercommunale Police Nord Vaudois, nous vous soumettons pour adoption les comptes 2015, tels que clôturés par le service des Finances de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

Nous relevons que les comptes 2015 ont dégagé des charges pour un montant de CHF 11'355'187.—, représentant une économie de CHF 697'713.— en comparaison du budget, établi à CHF 12'052'900.—.

Du côté des produits, ceux-ci s'élèvent à CHF 862'776.—, supérieurs de CHF 62'776.— au budget évalué à CHF 800'000.—.

Aussi, les écarts entre les comptes et le budget 2015 s'expliquent comme suit :

Traitements et charges sociales

Le montant effectif des salaires est inférieur de CHF 401'071.— du fait que l'effectif policier est régulièrement inférieur aux valeurs prévisionnelles. Quant au montant des charges sociales il est inférieur aux prévisions de CHF 173'901.—. Nous relevons par conséquent une économie globale de CHF 574'972.— sur la masse salariale policière.

Frais de formation

Les frais liés à la formation sont en augmentation de CHF 38'564.— en raison de l'engagement d'un aspirant en lieu et place d'un collaborateur formé. Sachant que la formation de base d'un aspirant de police coûte CHF 55'000.— par année, le service a réduit l'écart en économisant CHF 16'436.— sur les coûts de formation continue.

Achats machines et mobilier

Une économie de CHF 14'145.— est réalisée en 2015 par le report de certains projets liés à la réorganisation des locaux en 2016 (accueil, salle d'attente).

Uniformes et équipements

L'abandon du projet d'harmonisation des uniformes de gala pour les polices vaudoises a permis de dégager une économie de CHF 23'045.— sur ce poste comptable.

Entretien matériel spécialisé

Une économie de CHF 23'788.— est à relever consécutivement à une estimation prudente des coûts de maintenance informatique cantonale pour les logiciels métier.

Mises en fourrière

L'augmentation du nombre de véhicules placés en fourrière a conduit à une hausse des charges de CHF 16'978.—, compensée par une hausse des recettes (refacturation aux automobilistes fautifs) de CHF 17'316.— par rapport au budget 2015.

Prestations internes

Les prestations refacturées par la Ville d'Yverdon-les-Bains sont en baisse de CHF 59'742.—, issues de clés de répartition internes laissant transparaître les économies réalisées dans d'autres domaines (réception, véhicules et garage).

Loyer interne

La refacturation des frais de locaux par la Ville d'Yverdon-les-Bains permet une économie de CHF 36'671.—, explicable par la baisse des frais de locaux (conciergerie notamment).

Prestations fournies

Cette hausse de recettes CHF 32'326.— s'explique par l'augmentation générale des prestations fournies (assureurs, Ministère public) par rapport à une estimation budgétaire prudente.

Amendes

Le nombre d'amendes d'ordre, principalement liées à la circulation et aux stupéfiants, en légère augmentation (+5.5 %) justifie la hausse des recettes de CHF 14'157.—. En revanche, nous observons une stabilisation des recettes liées au radar, pour un montant peu significativement inférieur au budget, de CHF 7'241.— (-2%).

Facturation aux Communes partenaires

La facturation des coûts de la police régionale aux Communes partenaires est en définitive inférieure de CHF 760'589.— aux prévisions 2015, comme détaillé sur le tableau annexé.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

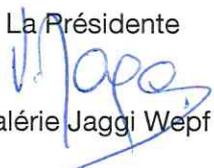
LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA POLICE NORD VAUDOIS

sur proposition du Comité Directeur,

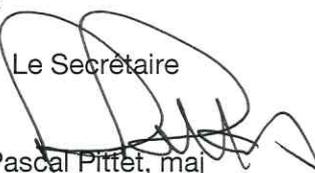
valide les comptes 2015

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR

La Présidente


Valérie Jaggi Wepf

Le Secrétaire


Pascal Pittet, maj

Annexes :

1. Répartition financière par commune
2. Extrait des comptes 2015

Police Nord Vaudois Comptes 2015

		Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
611	Coût de la Police Régionale	11'355'187	11'355'187	12'052'900	12'052'900	11'070'285	11'070'285
611.3001	Indemnités des autorités	18'791	0	20'000	0	17'588	0
611.3011	Traitements	6'894'929	0	7'296'000	0	6'784'500	0
611.3012	Salaires personnel occasionnel	0	0	0	0	100	0
611.3060	Frais de déplacements	11'888	0	10'000	0	14'744	0
611.3091	Frais de formation	279'264	0	240'700	0	216'422	0
611.3099	Frais divers du personnel	28'510	0	25'800	0	24'333	0
611.3102	Livres, journaux, annonces	7'075	0	10'500	0	7'101	0
611.3109	Frais administratifs divers	45'542	0	51'000	0	32'255	0
611.3111	Achats machines et mobilier	46'555	0	60'700	0	71'822	0
611.3114	Uniformes et équipements	190'955	0	214'000	0	212'796	0
611.3120	Energie	98	0	2'500	0	4'844	0
611.3151	Entretien machine et matériel	12'788	0	15'000	0	10'537	0
611.3156	Entretien matériel spécialisé	40'212	0	64'000	0	33'165	0
611.3161	Loyers	40'000	0	46'000	0	40'000	0
611.3181	Frais de port	7'930	0	4'000	0	6'921	0
611.3185	Prestations de tiers	111'321	0	119'000	0	127'057	0
611.3186	Assurances	1'564	0	2'600	0	2'091	0
611.3188	Frais de mise en fourrière	43'978	0	27'000	0	38'711	0
611.3313	Amortissements	103'300	0	103'300	0	103'300	0
611.3901	Charges sociales	2'089'099	0	2'263'000	0	2'019'866	0
611.3902	Prestations internes	891'858	0	951'600	0	837'326	0
611.3904	Loyer interne	471'929	0	508'600	0	443'908	0
611.3909	Intérêts internes	17'600	0	17'600	0	20'900	0
611.4354	Ventes récup.div.et frais de fourrière	0	47'316	0	30'000	0	44'966
611.4356	Prestations fournies	0	202'326	0	170'000	0	216'570
611.4362	Remboursement de frais	0	6'218	0	0	0	0
611.4370	Amendes	0	264'157	0	250'000	0	287'977
611.4370.01	Amendes radar	0	342'759	0	350'000	0	416'172
611.4521	Facturation aux communes de PNV	0	1'809'745	0	1'912'000	0	1'725'597
611.4902	Part. Yverdon coût Police régionale	0	8'682'665	0	9'340'900	0	8'379'002

Comptes 2015



Total des charges	11'355'187.37
Total des recettes	-862'776.70
	<u>10'492'410.67</u>

Répartition par commune

	Nbre hab. au 31.12.2014	Coef.	Nbre hab. pondéré	Valeur du point d'impôt 2014	Répartition des coûts de la région	Budget 2015	Ecart
Corcelles-Chavornay	344			8'379	16'758.00	14'900	1'858
Ependes	151			8'718	17'436.00	16'700	736
Essert-Pittet	330			3'469	6'938.00	6'700	238
Montcherand	471			15'693	31'386.00	30'300	1'086
Pomy (dès 01.07.2015)	735			22'117	22'117.00 (1/2)	-	22'117
Suchy	525			16'171	32'342.00	32'800	-458
Orbe	6'738	5	33'690	203'617	1'682'768.38	1'810'700	-127'932
Yverdon-les-Bains	28'972	6	173'832	756'903	8'682'665.29	9'340'900	-658'235
	<u>37'922</u>		<u>207'522</u>		<u>10'492'410.67</u>	<u>11'253'000</u>	<u>-760'589</u>

Les petites communes paient 2 points d'impôt et le solde est réparti selon la pondération ci-dessous entre Yverdon-les-Bains et Orbe.

$$\text{Mode de calcul pour Orbe : } \frac{(10'492'410 - 16'758 - 17'436 - 6'938 - 31'386 - 22'117 - 32'342) * 33'690}{207'522} = 1'682'768.40$$

$$\text{./i. acomptes déjà facturés} = -1'652'000.00$$

$$\text{Solde à facturer à la commune d'Orbe} = \underline{\underline{30'768.40}}$$

Pour les comptes 2015, il est tenu compte de la population fin 2014 et de la valeur du point d'impôt 2014.

Pondération de la population	
0 - 1000	2
1000 - 5000	3
5000 - 10000	5
10000 - 40000	6